

8. CAUSE DE CETTE FREQUENTATION

- 1 accident de la circulation privé
- 2 accident domestique
- 3 accident sportif
- 4 accident au cours du travail
- 5 accident de la circulation professionnel
- 6 autre accident

→ Préciser la nature de la blessure ou du traumatisme

.....

7 **MALADIE**, préciser laquelle

8 **MALFORMATION DE NAISSANCE**, préciser laquelle

9 **AUTRE CAUSE**, préciser

9. POUR CETTE FREQUENTATION,

UNE PERSONNE DU MENAGE A-T-ELLE DU DEBOURSER DE L'ARGENT ? 1 oui 2 non

10. SI OUI, quelle somme ? |—|—|—|—|—|—| francs pour quelle période ?

La loi N°78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit le droit d'accès et de rectification des informations nominatives ; pour cette enquête facultative, elles seront détruites dès la fin du recueil des données, et les renseignements seront utilisés de manière anonyme à des fins uniquement statistiques.